

Séance ordinaire du 13 février 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°13022024D04

Objet : Foncier – Achat d’une parcelle de terrain cadastrée section AH n°168 d’une contenance de 110 m2

Date de la convocation et de l’affichage : 7 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le 13 février 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA		X		Franck VILLAND
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET			X	
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL	X			
Roger BILLARD		X		Régine DUCRET
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS		X		Serge GUILLEMAT
Séverine DEBERNARDI	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240213-13022024D04-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE			X	
Mylène AVILA	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Ghislain GARLATTI

Rapporteur : Jean-Jacques BAZIN, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des déplacements

Exposé des motifs :

La commune a reçu de l'étude notariale SAS Notaires Nemausus (30 017 NIMES), une déclaration d'intention d'aliéner l'informant de la vente d'une maison d'habitation dans le secteur de Charrière sur Francin. En sus de la vente de la maison d'habitation, la déclaration d'intention d'aliéner portait sur la vente d'une parcelle de terrain nu non directement attenante à la maison d'habitation dont elle est séparée par la rue de Belledonne.

Cette parcelle cadastrée section AH n°168 possède une contenance de 110 m². Classée en zone UA du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Francin, cette parcelle est aujourd'hui utilisée en jardin mais non exploitée.



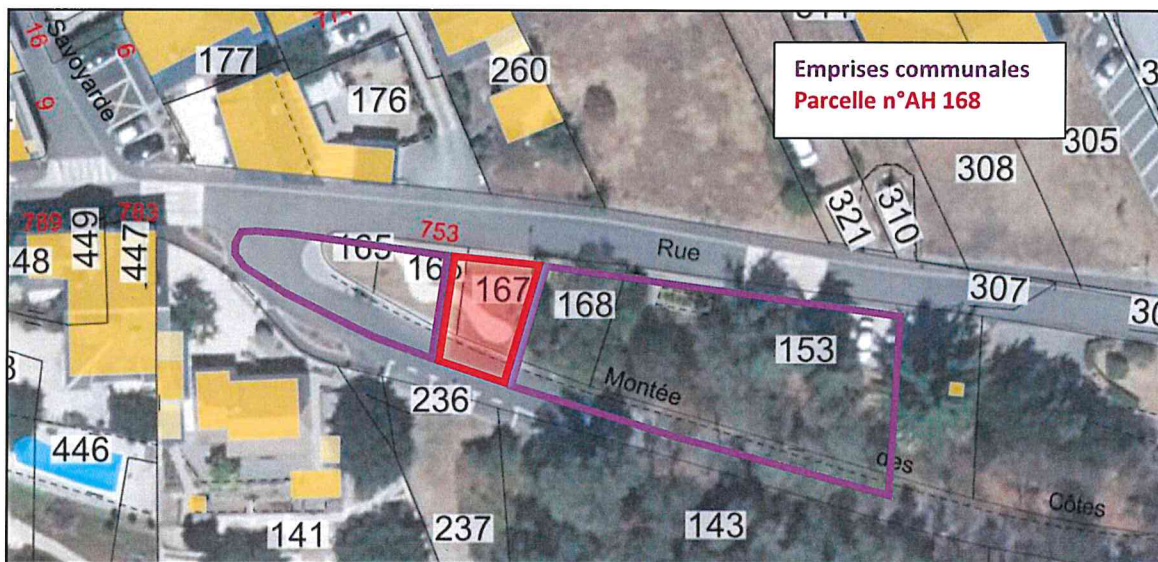
La parcelle AH n°168 se situe entre deux emprises communales, à savoir le site de l'ancienne forge constitué des parcelles n°AH 165, 166 et 167 et la parcelle n°AH 153 qui abrite notamment l'ancien lavoir du hameau et du mobilier communal (banc, borne incendie, croix).

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240213-13022024D04-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Délibération du conseil municipal du 13 février 2024 n°13022024D04

Son acquisition par la commune permettrait de poursuivre l'aménagement initié sur le site de l'ancienne forge et de créer un ensemble paysager cohérent, dans le centre village de Francin.

L'objectif de cet aménagement d'ensemble, situé dans une zone de bâti dense, est de concevoir une zone propice au calme et la détente, à proximité immédiate du groupe scolaire et de la bibliothèque. Il concourrait à l'embellissement du hameau de Charrière, en lien avec l'amélioration du cadre de vie des riverains.



Le vendeur est disposé à céder ce terrain à la commune sur la base d'une promesse de vente signée concomitamment à la vente de la maison d'habitation qu'il s'agit de ne pas retarder.

Le prix de vente proposé est de 10 000 € (soit environ 91 € le m²).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'achat de la parcelle de terrain nu cadastrée section AH n°168 d'une contenance cadastrale de 110 m² au prix de 10 000€ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette acquisition et en particulier la promesse de vente et l'acte authentique dont la rédaction sera confiée à l'étude notariale SAS Notaires Nemausus (30 017 NIMES) ;
- **DIT** que la parcelle sera intégrée à l'actif de la commune sous le n° d'inventaire 2024_2111_000001 après signature de l'acte authentique.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 13 février 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 20/02/2024

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Ghislain GARLATTI

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240213-13022024D04-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Délibération du conseil municipal du 13 février 2024 n°13022024D04

